

Examen de Doctorat PHY-8000

Description :

L'**examen de doctorat est obligatoire**. Il comprend une partie rétrospective et une partie prospective.

La **partie rétrospective** porte sur une revue de la littérature et sur les concepts de base nécessaires pour que l'étudiant puisse aborder son sujet de thèse de doctorat. L'étudiant doit remettre un rapport écrit de 20 pages au maximum.

La **partie prospective** consiste en un rapport écrit de 15 pages au maximum qui porte sur la méthodologie propre au projet de thèse de doctorat.

Les deux rapports doivent être soumis au comité d'évaluation en même temps au moins une semaine avant la date prévue pour la présentation orale.

Une **présentation orale** résumant les deux rapports doit avoir lieu pendant la session.

Session : Automne, hiver, ou été

Horaire: L'horaire est déterminé par le directeur de recherche de l'étudiant en accord avec celui-ci et les membres du comité d'évaluation.

Étapes à suivre :

- Transmettre un courriel à l'agente de gestion des études physique@phy.ulaval.ca pour lui demander de vous inscrire au cours PHY-8000 pour le trimestre visé. Il est important de mentionner votre NI avec votre nom;
- Voir à la formation du **comité d'évaluation : directeur (et co-directeur) + 2 professeurs**
- Remettre les 2 documents rétrospectif (environ 20 pages) et prospectif (environ 15 pages) aux examinateurs;
- Vérifier de la disponibilité des membres du comité;
- Réserver la salle pour la présentation de l'examen de doctorat. Les personnes ressources (**) pour la réservation des locaux sont mentionnées ci-dessous;
- Préparer votre présentation orale en vue de l'examen;
- Colliger et transmettre les renseignements suivants à physique@phy.ulaval.ca **au minimum une semaine avant la date de votre présentation** afin de pouvoir préparer l'affiche et de la publier en temps utile:
 1. **date et heure, local (**), titre et résumé du projet** (environ 240 mots en *Calibri 12* / 350 mots si *Calibri 10*),
 2. **les noms, titres et adresses des membres du comité,**
 3. ainsi qu'une **copie électronique des documents rétrospectif et prospectif.**

Suite . . .

(**) **Réservation d'un local :**

- Pour le pavillon d'Optique-Photonique
Madame Michelle Bernier
Téléphone : 418 656-2131 - poste 3817
Courriel : michelle.bernier@copl.ulaval.ca
ou
Madame Cinthia Ricard-Côté
Téléphone : 418 656-2131 - poste 2454 ou poste 12348
Courriel : cinthia.ricard-cote@copl.ulaval.ca
- Pour les pavillons Alexandre-Vachon et Adrien-Pouliot
Téléphone : 418 656-2131 - poste 3178
Courriel : locaux@fsg.ulaval.ca

Présentation orale :

Le déroulement de la présentation orale est celui d'une mini-soutenance, i.e. une présentation d'une trentaine de minutes suivie d'une ou deux séries de questions de la part des examinateurs. L'activité est présidée par le directeur de recherche. Après la période de questions, les membres du comité se retirent ensuite pour délibérer et compléter les feuilles d'évaluation dont copies seront éventuellement remises au doctorant. La durée totale de l'activité est d'environ 75 minutes.

Bourse au mérite :

Vous pourriez être éligible à une bourse au mérite et/ou à une bourse d'excellence dans le cadre du plan de soutien financier aux études graduées. Veuillez consulter le ou les documents s'y rapportant sur le site web du département.

Passage accéléré au doctorat:

Pour ceux qui effectuent un passage accéléré au doctorat, l'examen de doctorat (documents et présentation orale) doit être complété avant la fin de la 1^{ère} session de votre inscription au programme de doctorat.